



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONSEIL
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE
ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES

Ouagadougou, le 06 FEV 2026

N°2026 **0012** MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

1 Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation porte à la connaissance des **étudiants des universités publiques du Burkina Faso, en situation particulièrement difficile**, que l'État burkinabè offre **des bourses d'indigence pour des études de cycle Licence au titre de l'année académique 2025-2026**.

Par étudiant en situation particulièrement difficile, il faut entendre un étudiant dans une au moins des situations suivantes :

- un étudiant vivant avec un handicap ;
- un étudiant affecté par la situation sécuritaire ;
- un étudiant affecté par une autre situation sociale.

2 Conditions de candidature

Tout étudiant inscrit dans une université publique du Burkina Faso et remplissant les conditions suivantes est autorisé à faire acte de candidature :

- être de nationalité burkinabè ;
- **ne pas être déjà salarié du public ou du privé ;**
- **ne pas être âgé de plus de 23 ans révolus au 31 décembre 2026** pour la Licence 1 ;
- **ne pas être âgé de plus de 24 ans révolus au 31 décembre 2026** pour la Licence 2 ;
- **ne pas être âgé de plus de 25 ans révolus au 31 décembre 2026** pour la Licence 3.

3 Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter les **fichiers scannés** de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme intégrée de **CampusFaso** : <https://services.campusfaso.bf>) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;

- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou encore la photocopie légalisée de l'un de ces deux documents ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de succès ou du diplôme du baccalauréat ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes du baccalauréat pour tout candidat inscrit en Licence 1 ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes de la Licence 1 (semestres 1 et 2) **ou les copies des relevés de notes de la Licence 1 téléchargées sur la plateforme intégrée de CampusFaso et comportant les moyennes semestrielles ou annuelles**, pour tout candidat inscrit en Licence 2 ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes de la Licence 2 (semestres 3 et 4) **ou les copies des relevés de notes de la Licence 2 téléchargées sur la plateforme intégrée de CampusFaso et comportant les moyennes semestrielles ou annuelles**, pour tout candidat inscrit en Licence 3 ;
- la photocopie non légalisée de l'attestation d'inscription au titre de l'année académique en cours ;
- l'original de la carte d'invalidité scannée en couleur ou l'original du certificat d'invalidité pour tout étudiant vivant avec un handicap ;
- un acte délivré par l'autorité universitaire prouvant l'état affecté de l'étudiant par la situation sécuritaire ;
- un certificat d'indigence précisant le type et le degré d'indigence de l'étudiant pour tout étudiant affecté par une autre situation sociale.

4 Procédure de dépôt du dossier

- Les candidats à cette catégorie de bourses doivent soumettre leur dossier de demande sur la plateforme intégrée de CampusFaso à travers le lien suivant : <https://services.campusfaso.bf>.
- Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme intégrée du **09 au 23 février 2026 au plus tard à 23 h 59 min. sur le site : <https://services.campusfaso.bf>**.

Pour la procédure :

- le candidat doit s'assurer d'avoir un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) et **un mot de passe valide** ;
- ouvrir un navigateur (**Google chrome, Microsoft Edge, Firefox...**)
- saisir le lien de la plateforme intégrée . <https://services.campusfaso.bf> ;
- cliquez sur « **Création de compte étudiant** » ;
- entrez son INE et valider ;
- entrer son numéro de téléphone et valider ;
- cliquez sur « **Connexion** » ;
- entrez son INE et son mot de passe reçu par mail (de préférence faites un copier-coller) ;
- cliquez sur « **Connexion** » ;
- cliquez sur « **BOURSES D'ÉTUDES** » ;
- cliquez sur « **Candidature** » ;
- choisir la bourse à laquelle vous aimeriez postuler ;
- cliquez sur « **voir plus** » pour voir les critères et les documents à charger concernant la bourse ;

- scanner de manière lisible toutes les pièces requises et **charger les scans de toutes ces pièces** aux champs qui y sont réservés (indiqués) ;
- le candidat doit s'assurer d'avoir bien chargé les pièces scannées sur la plateforme intégrée ;
- cliquez sur « **candidater** » pour postuler à la bourse dont vous remplissez les conditions ;
- valider sa candidature.

5 Recommandations pour le dépôt des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, **de scanner de manière lisible toutes les pièces requises** ; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- avant de valider sa candidature, s'assurer d'avoir bien chargé les documents qu'il faut à la place qu'il faut ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature** ;
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé** ;
- se reconnecter pour éditer sa candidature en cas de besoin **avant le délai fixé sur la plateforme.**

6 Conditions et modalités d'examen du dossier

- En raison du quota limité de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des pièces ci-dessus mentionnées au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES) ;
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné** ;
- **Tout dossier comportant une pièce devant faire l'objet de légalisation et qui ne l'est pas, ne sera pas examiné** ;
- **Seuls les relevés de notes légalisés comportant une moyenne semestrielle ou annuelle seront pris en compte** ;
- **Les dossiers des candidats ayant des inscriptions dans les établissements d'accueil privés ne seront pas examinés** ;
- **Tout dossier de candidature d'un étudiant déjà attributaire de l'aide, du prêt FONER, de toute autre bourse ou tout autre financement en cours de validité ne sera pas examiné** ;

- Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.

**P/le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général**



Pr Samuel PARE

*Chevalier de l'Ordre de l'Étoile
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*